

RESSORTISSANTS EN PROVENANCE DE L'UE EEE ET SUISSE

LISTE DES JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Réf. : CREIC- AUTRES SITUATIONS-UE-SEJOUR PERMANENT-LISTE 10D

Vous résidez en France de façon permanente. Pour bénéficier d'une ouverture des droits à l'Assurance maladie, merci **de nous retourner cette liste** accompagnée des documents suivants :

- le formulaire d'absence de droit ou de fin de droit (E 104) établi par l'Etat membre compétent
- l'imprimé de « demande d'ouverture des droits à l'assurance maladie » complété, daté et signé
- le questionnaire « recherche de droits ressortissants européens inactifs » (réf. 710) complété, daté et signé
- la photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport
- une copie intégrale de votre acte de naissance ou un extrait de votre acte de naissance avec filiation (ce document doit être authentifié, notamment par un cachet lisible)
- un justificatif de résidence prouvant votre présence en France **depuis plus de 3 mois** (quittances loyer, signature d'un bail avec un propriétaire, factures d'électricité, factures de téléphone, factures gaz, factures d'hôtellerie, attestation de domiciliation établie par un organisme agréé, attestation d'hébergement établie par un centre d'hébergement ou de réinsertion sociale, si le demandeur est hébergé par une personne, joindre les quittances de loyer ou factures d'énergie au nom de l'hébergeant **ET** une attestation sur l'honneur d'hébergement)
- les justificatifs des ressources perçues actuellement en France ou à l'étranger (allocations, pensions, versements réguliers de tierces personnes et toutes liquidités ou sommes épargnées, etc...)
- votre relevé d'identité bancaire (n° IBAN)

VOTRE DOSSIER ACCOMPAGNE DE CETTE LISTE PEUT ETRE :

▪ **DEPOSE DANS L'UN DES POINTS D'ACCUEIL DE L'ASSURANCE MALADIE**
(les adresses de nos points d'accueils sont consultables sur ameli.fr)

▪ **TRANSMIS PAR COURRIER A L'ADRESSE SUIVANTE :**

ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
CS 60300
93018 BOBIGNY CEDEX